

BON DE COMMANDE

TVA 5,5% incluse



NOM : Prénom :

Téléphone :

e-mail : (pour suivre l'expédition via le site de La Poste)

Adresse de livraison :

Adresse de facturation :
(si différente de l'adresse de facturation)

N° produit	Libellé article	PCB/COLIS	DLUO	PRIX COLIS	Quantité	TOTAL
1	BRANDE DE NÎMES Boite 125g	20	3 ans	52,80 €		
2	BRANDE DE NÎMES Boite 190g	12	3 ans	48,00 €		
3	BRANDE DE NÎMES GRAND CHEF 50% Verrine 200g	12	1 an	89,28 €		
4	BRANDE DE NÎMES Verrine 170g	6	1 an	24,36 €		
5	BRANDE DE NÎMES Bocal 380g	6	1 an	52,14 €		
6	BRANDE DE NÎMES Boite 385g	12	3 ans	85,20 €		
7	BRANDE DE NÎMES Boite 775g	12	3 ans	144,12 €		
8	TAPENADE NOIRE Verrine 90g	12	18 mois	27,00 €		
9	TAPENADE VERTE Verrine 90g	12	18 mois	27,00 €		
10	BRANDE DE NÎMES Verrine 90g	12	12 mois	24,36 €		
11	DELICE D'ANCHOIS Verrine 90g	12	18 mois	23,40 €		
12	CAVIAR D'AUBERGINE Verrine 90g	12	18 mois	30,36 €		
13	DELICE DE TOMATES SECHÉES Verrine 90g	12	12 mois	30,36 €		
14	ROUILLE Verrine 90g	12	3 ans	20,52 €		
TOTAL :						
Frais de port 8,50€ (offerts si commande supérieure à 50€)					Frais de port :	
					TOTAL à payer :	

Merci d'envoyer votre commande accompagné de votre chèque de paiement à l'ordre de Raymond Geoffroy SAS

RAYMOND GEOFFROY SAS

Service commande

600 avenue Campello

30380 Saint Christol les Alès

Votre commande vous sera adressée sous 72h dès réception de votre règlement.

BOUTIQUE RAYMOND GEOFFROY

 <p>1</p>	 <p>2</p>	 <p>3</p>	 <p>4</p>	 <p>5</p>	 <p>6</p>	 <p>7</p>
 <p>8</p>	 <p>9</p>	 <p>10</p>	 <p>11</p>	 <p>12</p>	 <p>13</p>	 <p>14</p>
<p>15</p>	<p>16</p>	<p>17</p>	<p>18</p>	<p>19</p>	<p>20</p>	<p>21</p>

INFORMATIONS GENERALES

Le vendeur : RAYMOND GEOFFROY SAS

La société RAYMOND GEOFFROY est une société par actions simplifiée dont le siège social est situé 28 avenue F. Roosevelt 30000 Nîmes, enregistrée au Registre du commerce et des sociétés de Nîmes sous le numéro 798 665 675.

Numéro individuel d'identification TVA : FR 37 798 665 675

Numéro de téléphone : 04 66 60 59 39 - Adresse E-mail : contact@raymond-geoffroy.com

ARTICLE 1 – APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente, s'appliquent à toutes ventes passées par courrier. Les conditions générales de vente applicables sont celles en vigueur au jour de la validation de la commande.

Toutes commandes à notre société impliquent l'adhésion sans réserve à nos conditions générales de vente ci-dessous, et ceci quelles que soient les dispositions contraires pouvant figurer sur tous les documents émanant de nos clients, à moins qu'elles n'aient été expressément acceptées de notre part.

ARTICLE 2 – COMMANDES ET PRIX

Article 2.1 – Commandes

L'Acheteur passe commande conformément aux indications figurant sur le bon de commande du Vendeur. Celle-ci fait l'objet d'un récapitulatif qui reprend tous les éléments. L'Acheteur valide la commande en envoyant sa commande avec son règlement par chèque à l'adresse indiquée sur le bon de commande. Le Vendeur confirme la prise en compte de la commande de l'Acheteur par l'envoi d'un courrier électronique reprenant les caractéristiques essentielles des produits commandés et l'indication du prix TTC.

Article 2.2 - Prix

Les prix ne sont donnés qu'à titre indicatif. Ils sont susceptibles de révision. Les produits sont fournis aux tarifs en vigueur au jour de la confirmation de la commande par l'Acheteur. Les prix sont fermes et définitifs. Les prix sont exprimés en euros. Les prix sont mentionnés hors taxes et hors frais de livraison. Il sera ajouté au prix proposé le taux de TVA en vigueur au jour de la passation de la commande, ainsi que les frais de livraison. Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par l'Acheteur selon les modalités suivantes :

Par chèque bancaire : la commande est alors réservée pendant 7 jours. Au-delà de ce délai, sans réception du chèque, elle sera annulée. La commande ne sera traitée qu'à réception du chèque et après validation.

Le chèque doit être libellé à l'ordre de RAYMOND GEOFFROY SAS et envoyé à l'adresse suivante : RAYMOND GEOFFROY SAS, 600 avenue de Campello, 30380 SAINT CHRISTOL LES ALES.

Doit être joint à l'envoi du chèque une copie de votre confirmation de commande ou à défaut le numéro de la commande.

La société RAYMOND GEOFFROY se réserve le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un consommateur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

ARTICLE 3 – CARACTERISTIQUES DES PRODUITS

Consultation des caractéristiques des produits

Le Vendeur présente sur son site www.brandadedenimes.com les produits ainsi que leurs descriptifs détaillés permettant à l'Acheteur de connaître, avant la prise de commande définitive, leurs caractéristiques essentielles. L'Acheteur reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de la commande, des conditions particulières de vente énoncées (dénomination, prix, composants, poids, quantité...) et déclare expressément les accepter sans réserve (photographies des produits non contractuelles).

Disponibilité des produits

Les offres des produits et les prix figurant sur le bon de commande du Vendeur sont valables sauf mention contraire. Le produit peut devenir indisponible entre le moment de la commande et la validation de la commande par l'Acheteur. Auquel cas l'Acheteur en sera averti.

ARTICLE 4 – LIVRAISONS

L'organisation des livraisons et le choix du transporteur relèvent de la SAS RAYMOND GEOFFROY.

Modalités : La livraison est effectuée au lieu indiqué par l'Acheteur lors de la passation de la commande.

Délais : Les produits acquis par l'Acheteur lui seront livrés dans un délai maximum de 10 jours ouvrés à compter de la validation de la commande à l'adresse indiquée par l'Acheteur lors de sa commande.

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les produits commandés par l'Acheteur dans le délai ci-dessus précisé. Toutefois, ce délai est communiqué à titre indicatif et un dépassement éventuel ne pourra donner lieu à aucun dommages et intérêts, retenue ou annulation de la commande par l'Acheteur.

Toutefois, en cas de dépassement de plus de 7 jours ouvrés imputable à la société RAYMOND GEOFFROY, par rapport à la date limite de livraison initialement prévue, l'Acheteur bénéficiera d'un droit de résolution. L'Acheteur devra se prévaloir de ce droit de résolution par courrier recommandée avec accusé de réception.

En revanche, si le retard de livraison est imputable à l'Acheteur, la responsabilité de la société RAYMOND GEOFFROY ne sera nullement engagée et l'Acquéreur ne pourra en aucun cas bénéficier d'un droit de résolution. Chaque livraison de marchandise donnera lieu à remise d'une facture à l'Acheteur et/ou d'un bon de livraison.

Risques : Le transfert de propriété des produits vendus par la société RAYMOND GEOFFROY au profit de l'Acheteur ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdits produits. En revanche, le transfert des risques de perte et de détérioration des produits de la société RAYMOND GEOFFROY sera réalisé dès la livraison desdits produits.

ARTICLE 5 – DROIT DE RETRACTION

Le délai de rétractation accordé au client sur l'achat des produits, dans le cadre de la loi est de 7 (sept) jours francs, à compter de la date de réception des produits. Durant ce délai, le client peut retourner, à ses frais, sans autres pénalités, le ou les Produits ne lui convenant pas. Le client pourra alors choisir entre, soit le remboursement des sommes versées en contrepartie de la réexpédition du ou des produits, soit l'échange du ou des produits commandés. Il est entendu que le ou les produits retournés aux frais du client devront être intacts, non utilisés, ET non consommés, même partiellement.

Les risques liés au retour du produit incombent au client. Si le produit est perdu par le transporteur lors de cet envoi, le client en est seul responsable et ne pourra être remboursé par la société RAYMOND GEOFFROY. En cas d'exercice du droit de rétractation, la société RAYMOND GEOFFROY est tenue au remboursement des sommes versées par le client, sans frais, à l'exception des frais de retour. Le remboursement sera effectué dans un délai maximum de 30 jours ouvrés à compter du jour où le droit de rétractation a été exercé, par chèque ou virement bancaire.

Article 6 – Garantie

Garantie légale

Les marchandises vendues et facturées par la société RAYMOND GEOFFROY bénéficient, conformément aux dispositions légales, d'une garantie contre tout vice caché, défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les marchandises livrées et les rendant impropres à leur usage. La charge de la preuve de ces vices ou défauts incombe à l'Acheteur.

Cette garantie ne pourra avoir d'effet que dans le cas où l'Acheteur respecte ses engagements.

Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation ou négligence de la part de l'Acheteur, comme en cas d'usure normale du bien ou de force majeure.

Le Vendeur procédera à l'échange des marchandises jugées défectueuses.

Afin de faire valoir des droits, l'Acheteur devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le Vendeur, par écrit, en lettre recommandée avec accusé de réception, de l'existence des vices avec les justifications appropriées, dans un délai maximum de 3 jours à compter de leur découverte.

Limitation de garantie

La société RAYMOND GEOFFROY remplacera les marchandises jugées défectueuses.

Il est précisé que l'Acheteur ne pourra prétendre à aucune indemnité du fait de l'immobilisation des marchandises en vue de la mise en jeu de la garantie.

Exclusion de garantie

Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence de la part de l'Acheteur, comme en cas d'usure normale du bien ou de force majeure.

Sous réserve des dispositions légales impératives, la responsabilité de la société RAYMOND GEOFFROY est strictement limitée aux obligations définies aux présentes conditions générales.

Article 7 – Force Majeure

En cas de force majeure, la société RAYMOND GEOFFROY se réserve le droit de modifier, retarder ou suspendre l'exécution de la commande.

Cette clause trouvera application dans tous les cas où la société RAYMOND GEOFFROY se trouverait dans l'impossibilité de respecter les conditions normales d'exécution de la commande, et notamment en cas d'incendie, inondations, gels, grèves... ou toute autre situation de blocage.

Article 7 – Langue du contrat et Droit applicable

De convention exprès entre les parties, le présent contrat est régi et soumis au droit français.

Article 8 – Propriété intellectuelle

Tous les éléments (photographies, textes, ...) du site internet de la société RAYMOND GEOFFROY, quelle qu'en soit la nature y compris les technologies sous-jacentes, sont protégés par le droit d'auteur, le droit des marques, des dessins et modèles. Ainsi, aucun de ces éléments ne peut être copié, reproduit, republié, téléchargé, posté, modifié, transmis ou distribué d'aucune manière que ce soit sans l'accord préalable et écrit de la société RAYMOND GEOFFROY. Le non-respect de cette disposition constitue une infraction au droit de propriété intellectuelle et/ou industrielle de la société RAYMOND GEOFFROY et de ses partenaires.

Article 9 – Données personnelles

Les informations nominatives relatives aux clients peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé. Ces informations sont destinées à la société RAYMOND GEOFFROY qui peut être amenée à reprendre contact avec le client à des fins d'information ou de propositions commerciales.

Conformément à la loi informatique et liberté, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978). Pour toute demande, le client doit s'adresser au service clients de la société RAYMOND GEOFFROY à l'adresse suivante :

RAYMOND GEOFFROY SAS
600 avenue de campello
30380 SAINT CHRISTOL LES ALES

Ou par mail : contact@raymond-geoffroy.com